

Aide jeunesse

La Ville accompagne les jeunes à travers des aides financières et logistiques.

C'est quoi ?

Afin de favoriser leur autonomie et soutenir leurs initiatives, la Ville accompagne les jeunes à travers des aides financières et logistiques. Certaines aides peuvent être accordées en fonction des ressources (quotient familial). Elles concernent les domaines suivants :

Emploi et formation :

- aide aux déplacements (entretien professionnel, journée recrutement...)
- aide à la formation BAFA et BAFD

Mobilité :

- aide au passage de l'examen du code de la route
- aide au permis de conduire
- aide pour soutenir les projets de mobilité internationale

Culture et sports :

- aide à l'organisation d'un événement par un collectif
- aide à la licence sportive
- aide à la pratique artistique

Vacances et loisirs :

- opération sac à dos / départs autonomes des jeunes

Pour qui ?

Pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans (30 sur certaines aides), résidant à Saint-Herblain.

La démarche

Les demandes d'aides sont possibles en renseignant le formulaire en ligne. Une fois le formulaire envoyé, l'instruction de la demande se poursuit, dans les pôles ressources jeunesse; avec ou sans rendez-vous, en présence du jeune.

La demande d'aide doit être effectuée un mois minimum avant la réalisation du projet. Il suffit de remplir [le formulaire de demande en ligne](#) ([/Services-et-demarches/Famille-et-jeunesse/Jeunesse/Aide-jeunesse/Formulaire-de-demande-d-aides-1](#)) ou sur papier, de contacter le pôle jeunesse puis de fournir les pièces justificatives demandées. La demande est instruite par les services municipaux, certaines aides étant soumises à une commission d'attribution. Les aides accordées font ensuite l'objet d'une convention entre la Ville et le(s) bénéficiaire(s), et peuvent justifier d'une contrepartie.

Contacts

Pole ressources jeunesse du Carré des services

15 rue d'Arras

44800 Saint-Herblain

02 28 25 22 67

jeunesse@saint-herblain.fr (mailto:jeunesse@saint-herblain.fr)

Pole ressources jeunesse du Sillon de Bretagne

12 ter avenue des Thébaudières

44800 Saint-Herblain

02 28 25 25 51

jeunesse@saint-herblain.fr

Horaires

- lundi : 14:00-18:00
- mercredi : 10:00-12:00, 14:00-18:00
- vendredi : 14:00-18:00

Formulaire de demande d'aides 16-25 ans

(
[/Services-et-demarches/Famille-et-jeunesse/Jeunesse/Aide-jeunesse/Formulaire-de-demande-d-aides-1](#)
)